Compte rendu de la séance du 27 mai 2024



Secrétaire(s) de la séance: Jérôme AUBRY

Ordre du jour:

devis achat parcelle c 1818 mise en conformité captage des sources (d.u.p) adhesion panneau pocket questions diverses

Délibérations du conseil:

devis 2024-3 (DE 016 2024)

Le maire propose au conseil municipal les devis pour l'année 2024 :

- la société rv environnement pour le fauchage des chemins et l élagage de la commune :

- fauchage: 1800 euros ttc - élagage: 2700 euros ttc

-société DE RUNZ PAYSAGES, pour le remplacement de la haie rue de la gare : 2616 euros ttc

Le conseil municipal valide à l'unanimité les devis

- mise aux normes de la mairie pour son assainissement.

- entreprise sarl verdun : 33990

euros ttc

- jma

: 31344

euros ttc

- xb terrassement

: 29027.88 euros ttc

le devis xb terrassement est validé à l unanimité par le conseil.

fait et délibéré les jours, mois et an susdits

cession d une partie d un usoir place de la mairie (DE 017 2024)

Le Maire explique que :

il convient de regulariser une situation cadastrale et sur demande de MME SCHLAGENHAUF CLAUDIA

Vu le bornage effectué par le cabinet MANGIN, géomètre expert,

Il convient dès lors de statuer sur l'achat de la parcelle C 1818 issue dela division C1751 à Madame SCHLAGENHAUF CLAUDIA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité :

- Accepte d acheter la parcelle c 1818 située 15 Place de la Mairie, d'une superficie de 12 m2 à Madame SCHLAGENHAUF CLAUDIA, pour un montant de 50€ le mètre caré soit 600 euros ttc.
- Autorise le maire à signer tous les documents afférents.

l acheteur s acquittera des frais de géomètre et d acte de publicité foncière.

fait et délibéré les jours, mois et an susdits

mise en conformité des zones decaptages des sources (DE 018 2024)

Le maire expose la nécéssité de mettre en conformité les zones de captage en confiant au GEDEFOR 55, la vente de bois des parcelles concernées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité à cette proposition.

adhesion à panneaux pocket (DE 019 2024)

le maire expose au conseil la nécessité de se conformer à la règlementation sur la protection des données.

le maire propose d adhérer à l application panneaux pocket le conseil valide à l unanimité.

fait et délibéré les jours, mois et an susdits